# Comité Technique Académique, 10 novembre 2016.

**FSU**: 5 titulaires et 2 suppléants

Présents : Pierre Priouret, Sylvie Trouchaud, Agnès Bernadou, Bernard Schwartz, Noëlle Villeneuve,

Myriam Ramirez, Marc Faget

**UNSA Education**: 3 titulaires et 2 suppléants

FO: 1 titulaire et 1 suppléant

**CFDT**: 1 titulaire

## Déclarations préliminaires des représentants syndicaux.

Voir la déclaration de la délégation FSU.

Xavier Legal, secrétaire général du rectorat, représente Mme la Rectrice excusée pour cette réunion. Il apporte quelques éléments de réponse aux déclarations préliminaires.

- Les classes chargées en lycée et le problème du remplacement seront la priorité pour la rentrée 2017.
- Au sujet du recrutement des contractuels dans le premier degré, il précise que l'ensemble des postes vacants à la rentrée sont occupés par des titulaires. La liste complémentaire, limitée à 30, est épuisée. Les ineat sont difficiles car les départements ne laissent pas partir les personnels ce qui oblige le rectorat à avoir recours aux contractuels.
- Concernant les difficultés de remplacement, ce sera une priorité d'emplois en 2017 pour le 2<sup>nd</sup> degré en particulier. Pour le 1<sup>er</sup> degré, les efforts initiés en 2016 vont continuer.
- Sur le boycott des APC, il rappelle que cela fait partie des obligations de services, les personnels prennent leur responsabilité.
- Accueil des enfants de migrants, il y a une volonté du ministère de se mobiliser sur la formation en langue des adultes dans les différents centres d'accueil.

## Bilan de la rentrée 2016.

Effectifs élèves accueillis 1<sup>er</sup> degré : + 327 au niveau académique.

C'est -1077 par rapport à la prévision.

Ce sont principalement les effectifs de maternelle qui sont concernés.

Pour l'élémentaire, il y a une augmentation avec une prévision correcte.

A noter une baisse en pour les effectifs des classes de CP et CE1.

Dans l'ASH + 89 élèves au niveau académique.

	Constat	Constat	Ecart	Evolution	P/E	P/E	E/C	E/C
	2015	2016			2016	2015	2016	2015
ARIEGE	11 995	11 881	- 114	- 1%	5,82	5,74	21,6	21,8
AVEYRON	18 300	17 958	- 342	- 1,9%	5,76	5,69	21,6	21,6
HTE-GARONNE	116 957	118 574	+	+ 1,4%	5,10	5,02	24,5	24,7
			1617					
GERS	13 845	13 696	- 149	- 1,1%	5,89	5,82	21,0	21,0
LOT	12 201	12 075	- 126	- 1%	5,92	5,93	21,4	21,3
HTES –	16 854	16 672	- 182	-1,1%	5,76	5,73	21,5	21,4
PYRENEES								
TARN	29 946	29 870	- 76	-0,3%	5,21	5,21	23,9	24,0
TARN ET	24 335	24 034	- 301	- 1,2%	5,30	5,22	23,6	23,8
GARONNE								
ACADEMIE	244 443	244 760	+ 327	+ 0,1%	5,35	5,29	23,3	23,4

Les effectifs de la Haute-Garonne augmentent alors que tous les autres départements voient leurs effectifs baisser.

Le PE s'améliore, l'administration s'en félicite et y voit le signe de la cohérence entre les protocoles ruraux et le nombre d'élève par classe. Le taux d'encadrement, c'est une tendance depuis les trois dernières années, s'améliore. La FSU, sans nier la baisse démographique et l'amélioration du P/E, ne constate pas de réelle amélioration dans les classes et dans leur quotidien.

Dans le privé + 434 élèves. Au niveau national on constate un transfert au niveau de la maternelle. Ce que le public perd, le privé le gagne. Pour la FSU, cette situation inquiétante est sans nul doute liée aux réformes brutales et contestées qui ont été mises en œuvre ces dernières années : réforme des rythmes dans le 1<sup>er</sup> degré, réforme du collège.

# Bilan du mouvement des personnels du second degré

Un groupe de travail s'est réuni pour faire le bilan des mutations qui restent trop faibles par rapport aux demandes. La FSU évoque à nouveau le problème des célibataires qui ont du mal à muter. Proposition de remettre à plat les éléments du barème et de remettre en jeu les vœux géographiques.

### **Bilan social 2015**

Les informations sont tirées d'une application nationale et des différents services du rectorat et des DSDEN.

Les grandes tendances :

- Augmentation du nombre de personnels titulaires dans l'Education nationale.

- Augmentation du nombre de temps partiel, surtout dans le second degré.
- Taux d'absence légèrement en baisse et égal à la moyenne nationale.
- Diminution du nombre moyen de la durée des absences.
- Médecine de prévention, 1600 visites réalisées dont 700 suite à une demande des agents. Un mi-temps de médecine de prévention recruté pour le Lot et le Tarn et Garonne.

#### Les interventions de La FSU

On note encore un recours important aux personnels non titulaires.

La féminisation se poursuit dans le premier et le second degré.

La FSU déplore le faible taux de satisfaction pour les demandes de formation individuelle. Dans le 1<sup>er</sup> degré, on constate une baisse des temps partiels, c'est la conséquence du positionnement de certains DASEN, qui refusent tout temps partiel sur autorisation. Ce droit au temps partiel doit être ouvert à tous-tes.

Le recul de l'âge de départ à la retraite comme pour l'ensemble des fonctionnaires est effectif. L'âge moyen de départ est à 61 ou 62 ans.

### Questions diverses.

- Quelle est la balance postes/emplois dans les départements de l'académie pour le 1<sup>er</sup> degré ?

Un document plus détaillé sera envoyé dans les prochains jours pour décliner l'état des départements.

- Quel bilan faîtes-vous des effets de vos décisions concernant les internats éducatifs des 3 EREA de l'académie ?

Le SG dresse un bilan positif de ces mesures. La rentrée semble s'être bien passée.

Les représentants de la FSU sont intervenus pour donner les éléments qu'ils avaient récoltés auprès des collègues des EREA. Ils sont malheureusement bien moins positifs que l'administration. Les mesures de retrait des PE éducateurs des surveillances de nuit et leur remplacement par des AED semblent au contraire avoir un impact très négatif sur les conditions d'encadrement et de vie des élèves. Les collègues notent une augmentation des faits de violence et d'agitation. Les AED, récemment recrutés et peu ou pas formés, ont la plus grande difficulté à encadrer des jeunes en difficulté et oscillent entre « copinage » et autoritarisme forcené. Quant aux profs, chargés eux des enseignements, ils se plaignent de ne pas avoir pu commencer à traiter leur programme, ayant eu à se concentrer sur la gestion de conflits ou de comportements déviants. Enfin les absences des AED n'étant pas remplacées, un EREA s'est trouvé face à une difficulté de gestion de l'internat trop importante entraînant la fermeture ponctuelle celui-ci.

Le SG a signalé que le DASEN du Lot recevrait bientôt les directeurs des EREA pour faire le bilan de la rentrée. En réponse à notre question sur l'absence de représentants des personnels à cette réunion, le SG a répondu qu'il appartenait aux personnels des

EREA de faire remonter directement à leur directeur les éléments qu'ils souhaitent porter au bilan.

- Application du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 pour l'intégration des indemnités de stage auxquelles ont droit les stagiaires. Le SNUipp-FSU national a rencontré la direction des affaires financières lors d'une audience le 7 janvier 2016. Celle-ci a confirmé que des indemnités de stage journalières doivent être intégrées dans les calculs. Qu'en sera-t-il pour les stagiaires 1<sup>ers</sup> et 2<sup>nd</sup> degré de l'académie de Toulouse?

Le SG a expliqué que ce calcul était complexe pour ces services qui, par ailleurs, n'avaient pas été destinataires de directive de la DAF. Avec insistance, nous avons obtenu la garantie que les services appliqueraient la directive aussitôt qu'ils en seraient destinataires. L'administration commencera donc le versement indemnitaire des 1000€, qu'il corrigera ensuite si le calcul frais de déplacement et indemnités de stage est plus favorable.